



ENVIRONNEMENT

Où déposer votre sapin après les fêtes ?

Afin de collecter les sapins naturels après les fêtes de fin d'année, la Ville de Saint-Brieuc met en place des points de dépôt temporaires jusqu'au 31 janvier 2025, en complément du site de dépôt de végétaux de la Ville Jouha, rue Coquelin. Les sapins seront ensuite broyés pour être utilisés en paillage dans les espaces verts de la ville.

Publié le 26 décembre 2024

Récupérez votre broyat

Pour les personnes qui souhaitent recycler leur sapin et récupérer son broyat, une opération dédiée sera organisée le mercredi 15 janvier, de 14h à 17h place Saint-Michel, en partenariat avec Saint-Brieuc Armor Agglomération et l'association Vert le Jardin.

Si les sapins naturels peuvent également être acceptés en déchetterie (de la Ville Bernard à Saint-Brieuc), la collecte en points de dépôts est à privilégier. Elle assure une meilleure recyclabilité.

Pour rappel, les sapins – tout comme les autres déchets – ne doivent pas être jetés sur le trottoir. Le dépôt de déchets en dehors des bacs de collecte ou points d'apports volontaires appropriés n'est pas autorisé et constitue une infraction.

Listes des points de dépôts temporaires

Quartiers Ouest :

Les Villages : square Patton, rue de Penthièvre

Tour d'Auvergne : à l'angle des rues Ambroise Croizat et George Sand

Centre-ville :

place de la Grille

place Saint-Michel

Quartiers Sud :

Robien : place Octave Brilleaud

Gouédic : place de la Liberté

Croix Saint-Lambert : parking rue Romain Gary (face au n°1) et parking de la Roche Gaultier (à côté de l'école Jacques Brel)

Quartiers Est :

Europe / Balzac : parking du centre-social, rue Mathurin Méheut

Cesson : square Suffren, rue Suffren

Déchetterie

Si les sapins naturels peuvent également être acceptés en déchetterie, la collecte en points de dépôts est à privilégier. Elle assure une meilleure recyclabilité.

Déchetterie de la Ville Bernard : rue Chaptal, du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

[Consultez ici le plan des dépôts](#)

Broyage

La Ville de Saint-Brieuc, Saint-Brieuc Armor Agglomération et l'association « Vert le Jardin » vous proposent de recycler votre sapin et de récupérer du broyat, idéal pour pailler le jardin.

le mercredi 15 janvier | de 14h à 17h - place Saint-Michel



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365

22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

02 96 62 54 00

Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h

Sam : 9h-12h (formalités adm.)